

RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

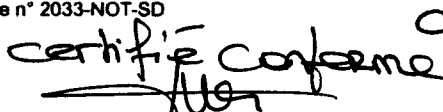
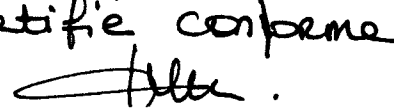
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 02209
Numéro SIREN : 921 841 219
Nom ou dénomination : 2A R26

Ce dépôt a été enregistré le 22/05/2024 sous le numéro de dépôt B2024/004889

Désignation de l'entreprise		2A R26		
Adresse de l'entreprise		11 rue des Ifs	26120 Malissard	
SIRET	92184121900014			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		13	Durée de l'exercice précédent *	
			Exercice N clos le 31/12/2023	
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net
		1	2	3
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012	
	{ Fonds commercial *			
	Autres *	014	800 016	160 640
	Immobilisations corporelles *	028	695 030	216 479
	Immobilisations financières * (1)	040	15 042	15
	Total I (5) 044	1510 048	376	1134
ACTIF CIRCULANT	STOCKS			
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
	Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	
	Créances (2)			
	{ Clients et comptes rattachés *	068	5197 070	5197
	Autres * (3)	072	579 074	579
	Valeurs mobilières de placement	080	082	
	Disponibilités	084	3978 086	3978
	Charges constatées d'avance *	092	491 094	491
	Total II 096	10245 098		10245
	Total général (I + II) 110	11755 112	376	11378
PASSIF				Exercice N NET
				1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	1000
	Écarts de réévaluation		124	
	Réserve légale		126	
	Réserves réglementées *		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131	132	
	Report à nouveau		134	
	Résultat de l'exercice		136	209
	Subventions d'investissement		137	
	Provisions réglementées		140	
			Total I 142	1209
Provisions pour risques et charges			Total II 154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	3112
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	263 172	7057
	Produits constatés d'avance		174	
		Total III 176	10169	
		Total général (I + II + III) 180	11378	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

certifié conforme
 certifié conforme


②

COMpte DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Néant

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		2A R26		Exercice N clos le		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de FIR		018		
						31/12/2023		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
			Services *		217		218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitations reçues						228	
Autres produits						230		
				Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	46492	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises) *						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : 1565 - immobilier :)						242	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *)				243		244	
	Rémunérations du personnel *						250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	
	Dotations aux amortissements *						254	
	Dotations aux provisions						258	
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260			
				Total des charges d'exploitation (II)		264	46232	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	260	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294		
				Produits exceptionnels (IV)		290		
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347		300	
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348			
						306	51	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	209	
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	209	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318		
Provisions non déductibles *						322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-8D)						324	132	
Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cis d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC *		248		330		
		Part de loyers dépensés de réintégration (art. 239 sexies D)		249		251		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option								
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						338		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						339		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						397		
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexies)		ZFU - TE (44 octies et octies A)		387		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		JEI (44 sexies A)		389			
	ZRD (44 terdecies)		ZRR (44 quindécies)		138			
	Basins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)							
	ZFANG (44 quaterdecies)		Investissements outre-mer		344			
	BUD (44 sexdecies)		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		393			
			Créances due au titre du report en arrière du déficit		343		350	
	Dont divers	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies)				355		
		Dédution exceptionnelle (art. 39 decies A)				343		
		Dédution exceptionnelle (art. 39 decies B)				345		
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies C)				347				
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies D)				348				
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				341				
Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)				390				
		Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)		349				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	341	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356		
Déficits antérieurs reportables *..... dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370	341	
						372		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-8D

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

③

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		2A R26				
I		IMMOBILISATIONS		Réalisation légale *				
ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406			
	Autres	410	412	800 414	416	800		
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	428			
	Constructions	430	432	434	438			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	442	444	448			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	460	462	464	468			
	Matériel de transport	480	482	484	488			
	Autres immobilisations corporelles	470	472	695 474	478	695		
Immobilisations financières		480	482	15 484	488	15		
TOTAL		490	492	1510 494	498	1510		
II		AMORTISSEMENTS		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Fonds commercial		496	497	498	499			
Autres immobilisations incorporelles		500	502	160 504	508	160		
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	518			
	Constructions	520	522	524	528			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	532	534	538			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	548			
	Matériel de transport	560	562	564	568			
	Autres immobilisations corporelles	560	562	216 564	568	216		
TOTAL		570	572	376 574	578	378		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées		1	2	3	4	5		
virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values			
	①	②	③	④	Court terme*	Long terme		
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
Total	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					588	585	587	589

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		2A R26	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et en cours	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
	Dotations	Reprises			
Fonds commercial	681	683	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Immobilisations incorporelles	700	705	2		
Terrains	710	715	3		
Constructions	720	725	4		
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	5		
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	6		
Matériel de transport	760	755	7		
Autres immobilisations corporelles	760	765			
TOTAL	770	775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780
II DÉFICITS REPORTABLES					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis			
Nombre d'opérations sur l'exercice :		982 Ter			
Déficits imputés		983			
Déficits reportables		984			
Déficits de l'exercice		980			
Total des déficits restant à reporter		870			
III DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 164 bis du CGI dont cotisations facultatives (Madefin (I) de l'art. 164 bis du CGI)	325	381
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	380
N° du centre de gestion agréé					388
Montant de la TVA collectée					374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

"2A R26"

Société par Actions Simplifiée au Capital de : 1.000 Euros
Siège à : 26120 MALISSARD – 11 rue des Ifs
921.841.219 R.C.S ROMANS

* * *

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DES ASSOCIÉS DU 22 AVRIL 2024**

DEUXIÈME RÉOLUTION*Affectation du Résultat*

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, l'approuve, ainsi que le bilan et le compte de résultat tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la façon suivante :

sur le bénéfice de l'exercice, s'élevant à	€.	209,00
* il sera affecté la somme de..... à la Réserve légale ,	€.	100,00
* il sera affecté la somme de..... au compte Autres réserves .	€.	109,00

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte que, s'agissant du premier exercice social, aucune distribution de dividendes n'est intervenue.

VOIX POUR : **1000**VOIX CONTRE : ABSTENTION :

Cette résolution est adoptée : *unanimité*

Pour copie certifiée conforme,
Le président :
Madame Assia LEFEVRE

